

ACTUALITE

L'Iran met fin au contrat de CNPCI sur South Azadegan

Le 29 avril, l'Iran a annoncé que le ministre du Pétrole, M. Bijan Namdar Zanganeh, avait signé un décret annulant le contrat conclu avec la **China National Petroleum Corporation International (CNPCI)** et portant sur le développement du champ de **South Azadegan**. Cette décision spectaculaire n'est pas pour autant un coup de tonnerre dans un ciel serein car la partie iranienne avait fait part, y compris publiquement, en de multiples occasions de son mécontentement par rapport au travail effectué par la firme chinoise et à son incapacité répétée à remplir les objectifs prévus par le contrat. En février, M. Zanganeh avait lancé un ultimatum en donnant un délai de trois mois à la CNPCI pour remplir ses obligations sous peine d'être forcée de cesser ses travaux. Nous avons donné les avertissements nécessaires avant cette expropriation, a indiqué M. Zanganeh.



Au-delà des responsabilités de la CNPCI, cette décision très importante doit être replacée dans son contexte. Trois éléments sont à cet égard essentiels : l'Iran espère parvenir prochainement à un accord sur son programme nucléaire qui lui permettrait de se débarrasser des **sanctions et pressions** diverses qui pèsent lourdement sur son économie et, en particulier, sur son secteur des hydrocarbures ; de plus, le pays a engagé un processus de **révision de ses contrats pétroliers** en vue d'attirer, si les sanctions étaient levées, les plus grandes compagnies occidentales et sa marge de choix devrait s'accroître de façon significative dans cette optique alors que, par le passé, la **National Iranian Oil Company (NIOC)** ne pouvait s'adresser qu'à des sociétés non occidentales ; enfin, South Azadegan fait partie des **champs partagés** entre l'Iran et ses voisins, l'**Irak** en l'occurrence, et Téhéran est de plus en plus agacé de voir ce pays et d'autres (le **Qatar** par exemple) augmenter leur production et leurs exportations à partir de gisements communs grâce aux investissements des firmes occidentales alors que la NIOC et ses filiales ne peuvent compter que sur les moyens nationaux ou sur des sociétés qui ne sont pas forcément les plus expertes en termes technologiques ou pour la gestion de grands projets. Rappelons que, lorsque l'Iran est en retard dans l'exploitation d'un champ partagé avec un autre pays, cela signifie automatiquement que son voisin pompe involontairement une partie des réserves iraniennes et cette situation, qui dure depuis des années, est un sujet de préoccupation majeur pour les responsables du secteur des hydrocarbures.

Quelques jours avant l'annonce de l'expulsion de la CNPCI, le vice-ministre du Pétrole pour les affaires internationales et le commerce, M. Ali Majedi, avait appelé les firmes chinoises travaillant en Iran à faire preuve de plus de "**détermination**" et de plus de "**sérieux**". Il avait alors indiqué que l'Iran continuerait à coopérer avec des compagnies chinoises mais avait immédiatement ajouté que les performances de **Sinopec** étaient supérieures à celles de la **China National Petroleum Corporation (CNPC)**. Ce nouvel, et dernier, avertissement était clair.

Cela dit, les Iraniens ne sont pas non plus très satisfaits de Sinopec. Récemment, le directeur général de la **Petroleum Engineering and Development Company (PEDEC)**, M. Abdolreza Hossein-Nejad, a critiqué le travail d'un contractant chinois sur un autre gros champ pétrolier, **Yadavaran**, selon l'agence officielle *Shana*. Pour *Shana*, il s'agit de la CNPCI alors que c'est avec Sinopec que la NIOC avait signé un contrat de service de type "buyback" à la fin 2007 [les confusions ne s'arrêtent d'ailleurs pas là puisque

Shana parle parfois de South Azadegan comme d'un champ gazier alors qu'il s'agit d'un gisement pétrolier].

La CNPC est depuis un moment dans le collimateur de Téhéran puisque, en août dernier, elle avait été remplacée pour le développement de la **phase 11** du champ supergéant de gaz naturel et de condensats de **South Pars** par l'une des compagnies nationales de l'Iran, **Petropars**. En janvier 2009, le groupe chinois avait également signé un contrat de service pour le développement de **North Azadegan**. Au moment de la publication de ce numéro de **Pétrole et Gaz Arabes**, les conséquences de l'annulation du contrat pour South Azadegan sur les autres activités de la CNPC en Iran n'étaient pas connues de façon précise. Quoi qu'il en soit, cela ne signifie pas que les relations énergétiques entre l'Iran et la Chine vont s'interrompre car ce pays est un importateur majeur de brut iranien et l'enjeu est évidemment capital pour Téhéran.

La CNPC est présente en Iran depuis 2004 avec des intérêts dans l'exploration-production pétrolière et gazière, dans l'ingénierie et la construction et dans les services pétroliers [dès le début des années 2000, la CNPC avait obtenu des contrats de forage en Iran]. Elle avait notamment débuté dans ce pays avec un contrat pour **Masjid-e-Souleiman (MIS)**, le plus vieux champ pétrolier en exploitation en Iran, et avait conduit des travaux d'exploration sur le bloc **3 (Kuhdasht)**. Mais c'est à partir de 2009 que ses opérations ont connu une évolution majeure avec l'attribution des contrats pour North Azadegan et pour la phase 11 de South Pars. Comme d'autres firmes asiatiques, la CNPC avait profité des sanctions occidentales pour obtenir de gros projets en Iran, la concurrence étant évidemment beaucoup plus limitée.

Parmi les messages que l'Iran envoie à l'industrie pétrolière internationale à travers la décision concernant la CNPC, deux sont particulièrement importants : Téhéran fait savoir *urbi* et *orbi* qu'il sera beaucoup plus exigeant à l'avenir dans le choix de ses partenaires et vis-à-vis de la qualité de leur travail ; et l'Iran entend faire revenir ou venir sur son territoire les plus grandes sociétés internationales en raison de son poids considérable en matière de potentiel pétrolier et gazier. A bon entendeur ...

Francis Perrin

CONFERENCE

□ 11th Maghreb-Mediterranean-MidEast Upstream (Nicosie, Chypre, 19-21 mai 2014)

Global Pacific & Partners organise à Chypre, du 19 au 21 mai, la 11^{ème} conférence *Maghreb-Mediterranean-MidEast Upstream* (voir la bannière sur notre site www.stratener.com qui renvoie au site internet des organisateurs). L'ambition de cette conférence est de rassembler des représentants des gouvernements des pays concernés, de leurs sociétés pétrolières nationales et des acteurs privés intéressés par ces régions.

De nombreuses compagnies engagées dans les activités amont interviendront lors de cette conférence, notamment **Shell International E&P, Noble Energy, RWE Dea, Petroceltic International, Delek, l'Office National des Hydrocarbures et des Mines du Maroc (Onhym), Petroleb, Sea Dragon Energy, Polish Oil and Gas Company, San Leon Energy** et **PGS**. Contacts : Amanda Wellbeloved; tél.: +27.11.880.7052; email: amanda@glopac-partners.com; pour inscription : Brigitt Relli; tél.: +31.70.324.6154 ; email : brigitt@glopac-partners.com

L'Iran entend porter sa capacité de production pétrolière à 5,7 Mb/j vers 2017-2019

Selon l'**Agence Internationale de l'Energie** (AIE), dans son *Oil Market Report*, la capacité de production soutenable de pétrole brut de l'Iran serait actuellement de **2,9 millions de barils par jour** environ [la capacité soutenable est définie comme le niveau de production qu'un pays peut atteindre dans un délai de 30 jours et maintenir pendant au moins 90 jours]. Cette capacité assez faible au regard du potentiel pétrolier de l'Iran est largement la conséquence des sanctions décrétées par les pays occidentaux qui empêchent leurs compagnies pétrolières d'investir en Iran, leurs sociétés d'ingénierie et de construction de participer à des projets dans ce pays et leurs entreprises de services pétroliers de faire profiter la **National Iranian Oil Company** (NIOC) et ses filiales de leurs compétences et de leurs équipements. Si un accord satisfaisant était conclu en 2014 sur le programme nucléaire iranien et que Téhéran obtenait la levée des sanctions, la donne serait à l'évidence profondément modifiée et, comme souligné à plusieurs reprises dans cette rubrique, la NIOC et le ministère du Pétrole se placent déjà dans cette hypothèse.

A plusieurs reprises, le ministre du Pétrole, M. Bijan Namdar Zanganeh, et d'autres responsables iraniens ont avancé des chiffres sur les capacités futures du pays et ceux-ci sont, sans surprise, ambitieux. Tout récemment, le ministre a évoqué une capacité de production pétrolière de **5,7 millions de barils par jour** à l'horizon **2017**, dont **4,7 Mb/j** pour le brut et **1 Mb/j** pour les condensats. Par 2017, il faut entendre l'année iranienne 2017-2018, c'est-à-dire entre mars 2017 et mars 2018. Pour le gaz naturel, l'objectif du ministre pour la même date est une production de **1 milliard de mètres cubes par jour**. Nous devons augmenter nos capacités de production, développer la récupération assistée et intensifier l'exploration, en particulier le long de nos frontières, a expliqué M. Zanganeh.

Le calendrier n'est pas parfaitement clair puisque, selon une dépêche de l'agence officielle *Shana*, l'objectif d'une capacité de 5,7 Mb/j serait atteint au cours de l'année 2018-2019, donc d'ici à mars 2019. Dans les deux cas cependant, l'augmentation des capacités débiterait dès cette année (jusqu'en mars 2015). Pour le gaz, une hausse de 100 millions de mètres cubes/jour est prévue sur l'année 2014-2015 et, pour le pétrole, il est question de 200 000 b/j. Les exportations pétrolières pourraient atteindre 1,5 Mb/j sur cette même période.

Pour le gaz et les condensats, l'augmentation attendue est très étroitement liée au développement des phases (zones) de **South Pars** qui ne sont pas encore en exploitation. Pour le pétrole, l'Iran compte sur le développement de quatre gros champs, **North Azadegan**, **South Azadegan**, **Yadavaran** et **Yaran** [voir en page 3 notre Actualité sur les démêlés entre l'Iran et la **China National Petroleum Corporation** – CNPC – sur ce sujet]. Ils pourraient représenter une production de **700 000 b/j** au total, selon M. Zanganeh cité par l'agence officielle *Shana*.

Face à cette volonté iranienne de forte augmentation des productions pétrolière et gazière, certains aspects clés doivent être soulignés :

- Il existe un certain flou sur le point de départ. Ainsi, M. Zanganeh aurait indiqué, selon l'agence *Shana*, que la production de brut de l'Iran serait actuellement de **3,8 Mb/j**. L'estimation de l'AIE est de **2,8 Mb/j** et l'écart entre les deux n'est donc pas mince. L'**U.S. Energy Information Administration** (EIA) donne le même chiffre que l'AIE.
- Il n'y a évidemment aucune certitude que les sanctions seront levées en 2014 même si un certain optimisme plane sur les négociations en cours.
- Si les sanctions étaient levées, cela ne signifie pas que les grandes compagnies pétrolières

internationales vont se ruer en Iran du jour au lendemain. Par le passé, les contrats pétroliers proposés n'étaient pas considérés comme très attrayants et, si l'Iran a présenté un nouveau type de contrat pour remplacer les accords de buyback, l'**Iran Petroleum Contract** (IPC), il reste à voir ce qu'en penseront les investisseurs étrangers. Après quelques incertitudes de calendrier, le ministère a fait état d'une conférence en novembre 2014 pour présenter le nouveau contrat-type. S'il était jugé attractif, il faudrait ensuite tenir compte des délais de négociation et l'on sait que l'on ne conclut pas de gros contrats pétroliers ou gaziers en quelques semaines.

- Du fait de l'isolement de l'Iran sur la scène pétrolière internationale depuis des années, on ne dispose pas d'informations indépendantes sur l'état de certains champs, en particulier mais pas uniquement du fait des sanctions, ce qui rend très compliqué l'exercice de prévision des capacités futures et, surtout, des délais de réalisation des hausses envisagées. Personne ne met en question le fait que le potentiel de l'Iran soit exceptionnel et que ses capacités puissent augmenter de façon très importante dans le long terme mais, sur le court et le moyen terme, la vision est plus floue et ceci incite à la prudence.

Cette production accrue d'hydrocarbures permettrait de satisfaire les **besoins internes** (l'Iran fait souvent face à des pénuries de gaz naturel) et d'augmenter de façon très importante les **exportations** du pays pour obtenir une place sur les marchés mondiaux qui soit plus conforme à son potentiel et à ses ambitions et pour augmenter ses gains en devises. Pour le gaz, l'Iran n'a pas manqué d'attirer l'attention des dirigeants européens sur le fait qu'il leur serait sans doute utile de pouvoir compter sur des approvisionnements venant d'autres pays que la **Russie** (voir Actualité dans notre numéro du 16 avril). Alors que les responsables avaient été moins prolixes précédemment sur les exportations gazières, M. Zanganeh a lancé un chiffre dans l'arène en estimant que son pays pourrait livrer **90 milliards de mètres cubes** d'ici à 2021, ses cibles principales étant la Turquie, l'Europe, l'Irak et d'autres pays du **Moyen-Orient** ainsi que le **Pakistan** [la dépêche de *Shana* qui rapporte ces propos ne précise pas explicitement s'il s'agit de volumes annuels que l'Iran pourrait exporter à partir de 2021].

Outre les incertitudes que nous avons évoquées, il en est une autre qu'il ne faut pas oublier lorsque l'on aborde le sujet des exportations : l'évolution de la **consommation domestique** de pétrole et de gaz de l'Iran. Celle-ci progresse rapidement, ce qui constitue à terme une menace pour le solde disponible pour les marchés mondiaux. Sur ce thème, un point positif est que les autorités sont convaincues qu'il faut faire des efforts significatifs de maîtrise de la consommation et elles viennent d'engager une deuxième phase de **réforme des subventions énergétiques**. Une politique énergétique moderne ne peut en effet pas se limiter à l'offre. La gestion de la demande est tout aussi essentielle.

Francis Perrin